
Jour de séance 76

le mercredi 18 mai 2022

10 h

Prière.

M. Turner, du Comité permanent de la politique économique, présente le vingt-deuxième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 18 mai 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-deuxième rapport.

Le comité se réunit le 17 mai 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux ;*
91, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,
(signature)
Greg Turner, député

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Fitch :
114, *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes.*

M. Arseneault, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 19 mai 2022, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : affaire émanant d'un tiers parti, puis motion 101.

M. Arseneau donne avis que l'affaire émanant d'un tiers parti sera la motion 104.

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 19 mai 2022, la deuxième lecture du projet de loi 114 sera appelée.

L'hon. M. Savoie annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la troisième lecture des projets de loi 92, 93 et 94 soit appelée.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 92, *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie ;*
- 93, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies ;*
- 94, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La séance est levée à 10 h 59.